



La chronique Ovine

Semaine 21 du 27 mai 2022

Des fourrages de légumineuses pour se passer de complément azoté en lactation



Récoltés sous forme d'enrubannage ou de foin, la luzerne et le trèfle violet sont des sources d'azote. Et ce sont leurs feuilles qui concentrent toutes les protéines et une bonne partie de l'énergie. Pour équilibrer les rations de brebis qui allaitent, alors une céréale seule suffit. Par exemple, celles avec un agneau sont complémentées avec 500 g d'orge ou de triticales au quotidien en début de lactation associés à un aliment minéral. Théoriquement, un apport de concentré azoté est nécessaire pour équilibrer la

ration de brebis qui allaitent deux agneaux au cours des six premières semaines de lactation. Avec un fourrage très riche en feuilles, un apport de 800 g de céréales par brebis et par jour peut suffire. Ces fourrages présentent également la particularité d'être riches en calcium et pauvres en phosphore, c'est-à-dire complémentaires aux céréales.

Les précautions à prendre

L'enrubannage de légumineuses répond aux mêmes exigences que celui de graminées en matière de qualité de conservation afin d'éviter les problèmes sanitaires. De plus, une attention toute particulière doit être portée aux agneaux en cours d'allaitement. Les fermer dans le parc à agneaux au cours de la journée afin qu'ils ne consomment pas l'enrubannage des mères s'avère parfois indispensable. Enfin, les phyto œstrogènes, susceptibles d'être produits par une luzerne malade, subsistent dans le fourrage conservé. En cas de doute, il est donc préférable de ne pas le distribuer aux brebis en lutte, dont l'intérêt technique et économique est par ailleurs minime.

Pour en savoir plus sur les légumineuses, une fiche CIIRPO est à votre disposition : « Les modes d'utilisation de la luzerne pour les brebis et les agneaux » sur idele.fr et inn-ovin.fr.

Photo semaine 21-22 : Seuls les fourrages très riches en feuilles évitent l'apport de protéines dans la ration

CP : CIIRPO

Equipe technique ovine de Bourgogne-Franche-Comté et Laurence Sagot (Institut de l'Elevage/CIIRPO)